

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231218-321836-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 22 décembre 2023

Publié le 26 décembre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 18 DÉCEMBRE 2023
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Suite à la convocation en date du 4 décembre 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Valérie LETARD, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Soraya FAHEM.

Absent(e)(s) : Benjamin CAILLIET, Sylvie CLERC, Stéphane DIEUSAERT, Sylvie LABADENS, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Frédérique SEELS.

OBJET : Aide exceptionnelle aux victimes des inondations dans les Flandres.

Vu le rapport DGAREAS/2023/508

Vu l'annonce orale du Président précisant que l'arrêté ministériel du 30 novembre 2023 et publié le 12 décembre 2023 sera pris en compte pour intégrer les 20 nouvelles communes déclarées en état de

catastrophe naturelle

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une aide exceptionnelle d'un montant de 380 € correspondant au montant de la franchise d'assurance, à chacun des sinistrés déclarés par les communes du Département du Nord visées par les arrêtés de catastrophe naturelle des 14 et 30 novembre 2023, dans le cadre d'une enveloppe financière globale dédiée d'1,6 M € ;
 - d'autoriser la perception du remboursement de la Région Hauts-de-France dans le cadre d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 50% du montant global qui aura été versé par le Département du Nord aux sinistrés.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 44.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 5 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ (porteuse du pouvoir de Monsieur HIRAUX), TONNERRE-DESMET (porteuse du pouvoir de Monsieur LEDOUX) et VANPENNE, ainsi que par Messieurs BELLEVAL, BRICOUT, PICK, PLOUY et VALOIS.

Monsieur WAYMEL (porteur du pouvoir de Madame CIETERS), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 14 h 52.

Au moment du vote, 67 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 73

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DECODTS et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Responsable du Service assemblées et contrôle
de la légalité
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public

Vanessa VUJCIC

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 18 décembre 2023

OBJET : Aide exceptionnelle aux victimes des inondations dans les Flandres.

A la suite des inondations qui ont frappé le territoire des Flandres en novembre 2023, le Département du Nord souhaite prendre en charge, conjointement avec la Région Hauts-de-France, les 380 € de franchise d'assurance pour les habitants sinistrés des communes du Département visées par l'arrêté de catastrophe naturelle du 14 novembre 2023.

Le Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS) du Département du Nord prévoit que le Département « *peut également développer diverses interventions sur la base de sa politique volontariste, qu'il s'agisse d'aides matérielles ou de mise à disposition de services* ».

C'est à ce titre, que le Département du Nord souhaite mettre en place une aide matérielle exceptionnelle auprès des habitants victimes des inondations.

En conséquence, je propose au Conseil départemental :

- d'attribuer une aide exceptionnelle d'un montant de 380 € correspondant au montant de la franchise d'assurance, à chacun des sinistrés déclarés par les communes du Département du Nord visées par l'arrêté de catastrophe naturelle du 14 novembre 2023, dans le cadre d'une enveloppe financière globale dédiée d'1,6 M € ;
- d'autoriser la perception du remboursement de la Région Hauts-de-France dans le cadre d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 50% du montant global qui aura été versé par le Département du Nord aux sinistrés.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35004OP001	35004E15	1602000	2000	1600000

Christian POIRET
Président du Département du Nord